

Prof. Dr. Hans-Bernd Brosius
Institut für Kommunikationswissenschaft und Medienforschung
Ludwig-Maximilians-Universität München
Oettingenstr. 67

D-80538 München

brosius@ifkw.lmu.de

Rapport succinct sur la qualité scientifique de l'étude "Service privé. Eine Analyse der Angebote des privaten Rundfunks" (Service privé - Une analyse des offres dans le domaine de la radiodiffusion privée) (auteurs Christian P. Hoffmann et Stephanie Grubenmann, St-Gall)

L'Office fédéral de la communication OFCOM m'a chargé d'évaluer « si et dans quelle mesure l'étude répond aux critères scientifiques applicables actuellement pour les travaux empiriques dans le domaine des sciences de la communication et des médias ». L'analyse porte notamment sur les points suivants :

- évaluation de la méthodologie;
- évaluation de la présentation des résultats;
- évaluation des interprétations;
- appréciation globale d'un point de vue scientifique.

Dans le contexte du débat sur le service public, de la révision de la LRTV et des futures nouvelles attributions de concessions de télévision, l'étude évalue de manière complémentaire les prestations des fournisseurs radio/TV privés en Suisse. Elle comprend deux parties : une analyse quantitative des contenus de sept chaînes de télévision et de sept stations radios pendant une semaine naturelle ainsi qu'un sondage qualitatif auprès de neuf décideurs de la branche de la radiodiffusion privée. La présentation des résultats de l'analyse quantitative compte 39 pages (12 à 50), celle des interviews d'experts 17 pages (51 à 67). Une liste de tous les diffuseurs radio/TV suisses est fournie en annexe, de même que le répertoire de codes utilisé pour l'analyse quantitative.

Evaluation de la méthodologie

L'échantillonnage de l'étude quantitative est critiquable pour les raisons suivantes.

- Le choix des sept diffuseurs de programmes de radio ou de télévision s'est fait en fonction de la portée (la plus grande possible), de la région (trois régions), en évitant les doublons de groupes de diffuseurs ainsi que selon la concession (oui/non) et la quote-part de la redevance (oui/non). En outre, un diffuseur TV étranger a été pris en compte. Selon les auteurs, le but était d'obtenir un "spectre" d'acteurs qui contribuent à la radiodiffusion privée (p. 5). A lui seul, cet aspect n'est pas un bon critère de sélection et correspond à un choix arbitraire. Selon les standards actuels, un bon échantillon doit fournir une image la plus représentative possible du sujet étudié. En l'occurrence, ce n'est pas le cas. Des solutions possibles auraient été a) un échantillon aléatoire des diffuseurs, b) un échantillon selon la répartition des caractéristiques citées du sujet étudié ou c) un échantillon stratifié selon les combinaisons de caractéristiques essentielles. Pour des raisons de coûts, les deux premières solutions n'entrent probablement pas en ligne de compte car elles exigent

d'examiner un nombre de diffuseurs nettement plus élevé. La troisième solution aurait été nettement plus adéquate, par exemple une combinaison de la portée (faible/haute), de la région (D, F, I) et/ou du statut (concession oui/non). Une combinaison complète aurait certes supposé l'analyse de 12 diffuseurs, mais au moins permis de tirer des conclusions concernant l'influence de ces caractéristiques (portée, région, concession) sur la composition et la qualité des programmes. Il n'est en aucun cas possible de tirer ces conclusions sur la base du « spectre ».

- L'échantillon utilisé se référant à une seule semaine naturelle (p. 4) n'est pas optimal car il favorise les distorsions dues à des événements ponctuels ou à d'autres facteurs. D'autres analyses de contenu (p. ex. celles d'IFEM, mentionnées dans l'étude) se fondent sur des durées bien plus longues, comme quatre semaines isolées réparties sur l'année, afin d'exclure ces distorsions ponctuelles. Avec un petit budget, il serait possible d'opter pour des types d'échantillonnage moins sensibles aux distorsions ponctuelles du programme, comme une semaine artificielle ou un choix aléatoire de jours sur une durée plus longue.
- A cela s'ajoute encore le fait que la semaine échantillon était proche des votations fédérales, ce qui empêche l'exclusion de toute distorsion de l'offre.
- L'exclusion d'éléments spéciaux (p. ex. le reportage de TeleZüri sur la Streetparade) est judicieuse car ceux-ci peuvent influencer fortement des résultats. Toutefois, si d'autres semaines comprennent aussi des éléments spéciaux consacrés à d'autres sujets, alors on néglige des composantes essentielles des programmes.
- Dans l'ensemble, le choix d'une semaine naturelle durant la période préélectorale n'est pas compréhensible. Les informations ne sont pas comparables avec celles obtenues dans une phase « normale ». Au lieu d'identifier les émissions spéciales, il aurait mieux valu choisir une autre période à analyser. Pour éviter que les résultats de l'analyse de contenu soient soumis à des variations (p. ex. en raison d'événements extraordinaires), le choix se porte habituellement sur des semaines ordinaires.

L'échantillonnage de l'étude qualitative n'est pas admissible. Il est seulement mentionné que neuf personnes de la branche des médias privés ont été interrogées (p. 9), sans préciser quel groupe ces personnes représentent ni selon quelle méthode elles ont été choisies. Cette manière de procéder ne répond pas aux standards applicables à l'échantillonnage à des fins de recherche qualitative.

Sur le matériel étudié :

- L'examen du matériel identifié dans le répertoire de codes sur la base des données des diffuseurs radio/TV relatives au programme doit être justifié. Il est probable que les variations entre les contenus annoncés et les contenus diffusés soient faibles. La plupart du temps, les études comparables ne trouvent que des variations jusqu'à 5 %. Il est toutefois nécessaire de vérifier cette supposition en comparant les échantillons et en évaluant l'importance des écarts, notamment, comme dans le cas présent, avec des médias dont la diffusion n'est pas totalement programmée. En outre, il aurait fallu vérifier par sondage si les données des diffuseurs étaient valides. Il aurait aussi fallu vérifier si les contenus indiqués par les diffuseurs comme étant de l'information étaient effectivement des émissions d'information.
- L'analyse se limite à du matériel émanant des diffuseurs radio/TV privés. Toutefois, à plusieurs endroits, une comparaison implicite ou explicite est tirée avec les programmes de la SSR. Elle est souvent faite de manière implicite, sur la base de déclarations d'exploitants de radios ou de télévisions privées ou par des renvois sommaires à l'"Analyse en continu des programmes en Suisse" de l'Université de Fribourg. Or, une comparaison directe aurait exigé un examen des diffuseurs de la SSR sur la même période et selon le même répertoire de codes. La taille des échantillons étant de toute façon petite par rapport à l'ampleur des

conclusions tirées sur le plan de la politique des médias, on aurait pu réaliser des calculs comparatifs statistiques. Cela est d'autant plus regrettable que les tableaux descriptifs de l'analyse quantitative ne permettent aucune interprétation précise.

- S'agissant des interviews guidées de la partie qualitative, le guide permettant d'évaluer la qualité des sondages fait défaut. Cette lacune complique également les évaluations dans ce domaine. De même, il manque les transcriptions des interviews guidées, et anonymisées à défaut de l'accord des sondés. Le lecteur peut donc difficilement savoir si les citations choisies reflètent le contenu de base de l'interview, si elles sont sorties du contexte et si le choix des passages textuels donne une fausse image.

Evaluation de la présentation des résultats (partie quantitative)

La présentation des résultats est très descriptive. Elle se limite généralement à la fréquence des réponses et à l'énumération d'émissions diffusées. Il n'y a aucune analyse statistique, par exemple pour étayer les différences entre les diffuseurs.

Les tableaux n'offrent pas de possibilité de comparaison des offres privées et des programmes de la SSR. La comparaison n'est pas non plus faite systématiquement dans le texte. Elle est même rendue encore plus difficile par les tableaux (voir p. ex. les tableaux 15 et 16, p. 46).

La provenance du profil des diffuseurs et des programmes (p. 19ss et p. 47ss) ainsi que leur signification pour l'interprétation des résultats n'est pas claire. Il ne semble pas s'agir des résultats condensés de l'analyse proprement dite, mais plutôt d'explications ponctuelles, théoriques et dans certains cas fondées sur les informations du diffuseur. Les énumérations des différents formats et émissions donnent une impression de diversité, mais la part des émissions par rapport à l'ensemble du programme reflète autre chose.

Notons encore les représentations sans commentaire de la structure des programmes des diffuseurs privés à l'illustration 16. Le constat selon lequel sept radios examinées consacrent 90 % de leur temps/de leurs émissions au journalisme aurait au moins dû être interprété ou mis en perspective, d'autant plus que le nombre d'émissions que chaque station propose chaque jour semble avoisiner les 500. On ignore quelle unité a été utilisée pour définir une émission, à plus forte raison quand on voit que, dans les précédents tableaux, le nombre des émissions de divertissement et des émissions sportives n'atteint parfois pas la dizaine.

Evaluation de la présentation des résultats (partie qualitative)

La partie qualitative ne porte plus sur les contenus et la structure des programmes de diffuseurs privés, mais se penche sur le développement économique de la radiodiffusion privée du point de vue de ses concepteurs. Je ne peux pas être d'accord avec la qualification des analyses comme étant "dynamiques" parce qu'elles permettent un examen des évolutions à court, moyen et long terme. Méthodologiquement, on se serait attendu à une coupe longitudinale, alors qu'il s'agit de l'avis et des attentes du concepteur du programme à un certain moment, donc à un point de vue statique. Pour l'essentiel, les points de vue sont présentés dans la perspective de la concurrence des programmes: l'expansion ou le surpoids de la SSR empêchent, pour le dire brièvement, les chances de développement des radiodiffuseurs privés. L'expansion et le surpoids sont en outre inutiles car les radiodiffuseurs privés, notamment dans le domaine du divertissement, mais pas uniquement, doivent ou peuvent proposer des offres de même qualité. Le choix des citations semble plausible, mais en raison de l'absence de transcription, on ne peut guère évaluer si elles sont typiques, répandues ou si elles font l'unanimité.

Evaluation des interprétations

Les conclusions de l'analyse quantitative (p. 32ss pour la télévision) ne sont pas toujours étayées par les données. Une affirmation telle que "en particulier dans la combinaison, les diffuseurs titulaires ou non d'une concession offrent un programme de télévision diversifié" (p. 32) est une pure allégation, qui n'est pas vérifiée scientifiquement. Quoi qu'il en soit, il manque de toute manière une définition de la diversité, comme elle a par exemple été donnée par Schatz und Schulz (1992). La différenciation entre diversité intérieure et diversité extérieure, en particulier, aurait été utile. En outre, il manque au moins une certaine forme de critère établissant une valeur limite pour la diversité : A partir de quand parle-t-on de diversité ? Habituellement, dans pareil cas, on compare la structure des programmes au moyen de mesures d'entropie (voir Rossmann, Brandl & Brosius, 2003). L'identification de doublons sur la base d'émissions isolées (p. 32 et 33) ne constitue pas non plus en soi une preuve qu'un programme fait double emploi. Ni les sept émissions de cuisine diffusées sur les chaînes privées¹ ni les trois proposées par la SSR ne permettent de justifier une "proportion trop grande" ou une "proportion trop petite" d'émissions dans ce domaine. Il manque ici aussi un critère, notamment concernant la qualité des émissions et la concurrence effective. Par exemple, aucune information n'est donnée concernant les sous-marchés régionaux. Un index des doublons serait nécessaire, qui permettrait d'envisager les conséquences possibles en politique des médias. Même sur la base d'un tel index, l'argumentation devrait être en partie remise en question. Ainsi, les émissions produites par la SSR dans le domaine "culinaire" sont considérées comme n'étant pas nécessaires car elles rendent difficile le profilage des privés (p. 32). Cet argument n'est valable que si, dans le domaine du divertissement, la SSR doit produire et diffuser uniquement des formats ne présentant aucun intérêt pour les privés (par exemple en cas d'absence de refinancement par les recettes publicitaires).

Dans la partie qualitative, la présentation des opinions des diffuseurs privés est certainement fidèle et reflète vraisemblablement correctement les relations qu'ils ont entre eux. Toutefois, la question de savoir si l'on peut ou si l'on doit en tirer les interprétations qui sont présentées avant tout dans l'Executive Summary reste entière. En outre, dans le conflit, on aurait dû donner la parole aux représentants de l'autre partie ou au moins entendre l'avis d'observateurs indépendants nationaux ou internationaux. Ainsi, la condition d'une analyse sociale scientifique n'est pas remplie dans le chapitre 4.

Appréciation générale d'un point de vue scientifique

Pour l'appréciation globale, il faut relever que le non-respect des normes scientifiques ainsi que les faiblesses de l'analyse peuvent influencer dans différentes mesures la pertinence d'une étude. Il convient d'évaluer séparément les deux parties de l'analyse.

1. Sur la partie qualitative de l'étude

Cette étude ne répond que dans une mesure très limitée aux normes scientifiques. L'échantillon n'est pas compréhensible. Neuf personnes ont été choisies, mais on ignore pourquoi et selon quels critères. Le guide utilisé ne fait l'objet d'aucune documentation, les interviews ne sont pas disponibles sous forme transcrite. D'un point de vue méthodologique, cette étude ne répond donc

¹ Apparemment, deux des sept émissions de cuisine des diffuseurs privés n'ont pas été diffusées dans la période examinée en 2015.

pas aux normes que l'on peut trouver dans tous les manuels de recherche sociologique qualitative. Il peut y avoir des situations où les normes de qualité habituellement valables ne doivent pas être appliquées (accès difficile au terrain, sujet étudié inconnu, thèmes délicats, etc.). En l'occurrence, ce n'est pas le cas. Dans l'ensemble, il n'est pas possible de tirer des généralités et des conclusions sur les neuf personnes interrogées. Or, même s'il était possible d'exploiter ces interviews, il resterait une sérieuse objection : seuls les membres des organisations de radiodiffusion privées seraient interrogés sur les entraves au développement des télédiffuseurs privés. Ces éléments ne suffisent pas pour tirer des conclusions valables sur l'état et l'évolution du système des médias en Suisse. On ne peut même pas prévoir les répercussions sur la politique des médias, ce qui est pourtant le cas dans l'Executive Summary. Des experts indépendants auraient dû être entendus ou les avis contraires émanant de l'entourage de la SSR auraient au moins dû être relevés. L'étude s'en tient à la description des opinions et des avis des radiodiffuseurs privés. Cela se reflète notamment dans le fait qu'une grande partie des conclusions formulées dans l'Executive Summary repose sur la partie qualitative de l'étude.

2. Sur la partie quantitative de l'étude

La qualité de cette étude doit être évaluée de manière différenciée. Des études de ce type existent sous diverses formes et rencontrent en grande partie les mêmes problèmes. Il convient de mentionner ici la nécessité d'étayer les affirmations valides au moyen d'échantillons importants qui couvrent tout le système. Le financement nécessaire est souvent sous-estimé. Le choix d'un échantillon relativement petit, qui ne comprend que sept radios et télévisions choisies de manière aléatoire et examinées dans une semaine naturelle limite la validité des résultats. Ce type d'étude n'a de valeur qu'à condition de pouvoir être répétées sur le long terme, avec les mêmes instruments. Le travail d'IFEM, de GÖFAK, de GFK ainsi que les études fribourgeoises en sont un bon exemple. Comparée aux études mentionnées, celle-ci est nettement plus modeste et moins pertinente. Cela s'explique notamment par le mode de collecte des données et l'interprétation des données descriptives.

3. Résumé

D'un point de vue scientifique, trois éléments critiques contribuent essentiellement à limiter la valeur de l'étude et remettent en question les conclusions des auteurs. Premièrement, l'analyse de contenu porte uniquement sur le programme de fournisseurs privés choisis. Deuxièmement, les conclusions se rapportent en grande partie aux résultats de l'étude qualitative. Force est de constater que seuls des cadres ont été interviewés parmi les fournisseurs privés. Troisièmement, les notions centrales n'ont pas été ni définies ni modélisées.

Hormis les faiblesses méthodologiques, qui ont déjà été abordées, on constate un manque flagrant de fondement théorique. Des termes tels que "diversité", "doublons", "analyse dynamique" n'ont guère été définis ni modélisés. Dès lors, il n'a pas été possible, à partir des données récoltées, de tirer des conclusions par rapport à ces concepts dans l'Executive Summary. Ainsi, l'étude accorde la même importance à la quantité et à la diversité du programme diffusé, et la diffusion de contenus identiques est interprétée à tort comme un doublon.

Une comparaison insinuée à plusieurs endroits entre la SSR et le secteur privé n'est pas possible sur le plan méthodologique car aucun ensemble commun de données n'a été utilisé et que les situations de concurrence dans la région, dans la langue utilisée et dans la réceptivité ne sont pas modélisées. En outre, la provenance des données n'est pas toujours clarifiée, par exemple

en ce qui concerne le profil du diffuseur ou les déclarations sur l'"avis des consommateurs suisses".

Enfin, de nombreuses conclusions se basent sur l'acceptation implicite que les fournisseurs privés en Suisse tireraient directement et immédiatement profit d'une restriction de la SSR dans le domaine du divertissement fictionnel et non fictionnel. A mon avis, cette prémisse n'est toutefois probablement valable qu'à court terme. L'utilisation des médias par les plus jeunes se distingue déjà de l'utilisation par les générations ayant grandi avant le développement des services en ligne (voir Klingler, Feierabend & Turecek, 2015), du moins en Allemagne. A long terme, les fournisseurs privés en Suisse doivent aussi concurrencer des offres comme Netflix, Amazon Video ou Youtube. Cette situation concerne également la SSR.

4. Aperçu

Pour évaluer la qualité d'une étude, il convient aussi de voir quelles conclusions doivent en être tirées et quelle serait l'impact d'éventuelles décisions pour la société. Dans ce contexte, je trouve que la qualité de l'étude est insuffisante. Dans l'Executive Summary, les auteurs demandent déjà une "analyse comparative approfondie des programmes des chaînes de radiodiffusion privées ou publiques qui porte sur l'ensemble des offres privées". Sur ce point, on ne peut qu'abonder dans leur sens. Des concepts centraux comme la "qualité" et la "diversité" doivent être définis et modélisés au moyen de catégories correspondantes dans le répertoire de codes. En outre, aussi bien pour le choix du diffuseur (p. ex. personne interviewée) que pour la définition de la période d'enquête, il convient de veiller à ce que le choix des critères scientifiques de qualité soit suffisant. Pour la présentation des résultats aussi, il faut faire en sorte que ceux-ci soient compréhensibles à un niveau intersubjectif, par exemple grâce à la fourniture, en annexe de l'étude, du guide et des transcriptions des interviews.

Littérature

- Klingler, Walter, Feierabend, Sabine & Turecek, Irina (2015, 04). Medien im Alltag junger Menschen. Befunde verschiedener Studien zur Mediennutzung Zwölf- bis 29-Jähriger. *Media Perspektiven*, o. Jg., 199-209.
- Rossmann, Constanze, Brandl, Annette & Brosius, Hans-Bernd (2003). Der Vielfalt eine zweite Chance? Eine Analyse der Angebotsstruktur öffentlich-rechtlicher und privater Fernsehsender in den Jahren 1995, 1998 und 2001. *Publizistik*, 48, 427-453.
- Schatz, Heribert & Schulz, Winfried (1992, 11). Qualität von Fernsehprogrammen: Kriterien und Methoden zur Beurteilung von Programmqualität im dualen Fernsehsystem. *Media Perspektiven*, o. Jg., 690-712.